



Autre projet d'intégration du développement durable en entreprise

ET ENCORE...

Ce dossier présente un bouquet de mesures subventionnées que les entreprises peuvent mettre en place. Si celles-ci souhaitent initier des projets de développement durable qui ne font pas partie de ce bouquet, elles peuvent les soumettre à l'Agenda 21 ou au Service des Energies qui, selon le dossier présenté, pourront entrer en matière. Ainsi, la Ville d'Yverdon-les-Bains peut soutenir de nombreuses actions dans les domaines du développement durable et de l'énergie.

Subvention

Variable selon le projet (au maximum 50 % du montant total final).

Avantages

La promotion du développement durable dans les entreprises est avantageuse à plusieurs égards :

- réduction des coûts ;
- augmentation de la cohésion et de la motivation au sein de l'entreprise ;
- incitation à l'innovation ;
- renforcement de l'image positive de l'entreprise.

Informations pratiques

Le versement de la subvention est effectué lorsque le dossier est clôturé.

Informations complémentaires

Agenda 21 d'Yverdon-les-Bains (A21)

Hôtel de Ville, Place Pestalozzi 2
1401 Yverdon-les-Bains
024 423 60 20
agenda21@yverdon-les-bains.ch
www.yverdon-les-bains.ch/agenda21

Service des Energies d'Yverdon-les-Bains (SEY)

Rue de l'Ancien-Stand 2, CP 1295
1401 Yverdon-les-Bains
024 423 65 55
service.energies@yverdon-les-bains.ch
www.yverdon-les-bains.ch/sey